

3^{ème} Forum des Artistes de Monaco

3 – 12 juin 2016
Auditorium Rainier III

MODALITÉS DE PARTICIPATION

La Direction des Affaires Culturelles organise, du 3 au 12 juin 2016, à l'Auditorium Rainier III, une exposition des artistes plasticiens monégasques ou résidents (depuis plus de 5 ans en Principauté) qui sera accessible gratuitement au public tous les jours de 14 heures à 19 heures.

Cette manifestation, qui s'inscrit dans la volonté du Gouvernement Princier de favoriser l'intégration des artistes de la Principauté dans la politique culturelle, a pour but de mettre en avant la vitalité de la création artistique locale dans le domaine des arts plastiques.

Ainsi, le format de cette manifestation offrira la possibilité à chaque artiste de disposer de deux panneaux mitoyens d'1 mètre de largeur et de 2 mètres 24 de hauteur chacun (soit 2 m x 2.24 m au total) afin d'exposer une œuvre picturale de sa création

Pour les artistes sculpteurs, un socle (52 x 52 x 50 cm) pourra être fourni pour présenter une œuvre.

Les dimensions de l'œuvre devront impérativement respecter celles des supports d'exposition fournis. Le poids des œuvres picturales ne pourra excéder 10 kg et les sculptures ne pourront peser plus de 80 kg.

En outre, chaque emplacement d'exposition disposera d'un éclairage et d'un cartel qui mentionnera le nom de l'artiste et le titre de l'œuvre.

Pour la première fois cette année, un « Prix du Public » sera décerné à l'issue de la manifestation ce qui permettra à l'œuvre lauréate de rester exposée à l'Auditorium Rainier III. Les conditions et la durée de cette exposition seront examinées selon la nature de l'œuvre lauréate, le calendrier d'occupation de l'Auditorium et en accord avec l'artiste.

- N.B. :**
- l'attribution des emplacements dans l'espace d'exposition sera communiquée aux participants le jour du montage ;
 - le transport aller-retour, l'installation et l'enlèvement de l'œuvre sur l'emplacement d'exposition sont à la charge des artistes et doivent être effectués par leurs propres moyens (les dates de montage et de démontage seront précisées ultérieurement) ;
 - chaque exposant devra se munir du matériel nécessaire à l'accrochage de son œuvre picturale : chaînettes/cimaises et crochets. L'utilisation de punaises, clous, vis ou de tout matériel susceptible d'endommager les panneaux d'exposition est interdite ;
 - il incombe à chaque artiste d'assurer l'œuvre exposée contre tout dommage pouvant survenir pendant la durée de l'exposition, étant entendu que seront prises toutes les mesures de sécurité dont peut disposer la Direction des Affaires Culturelles ;
 - aucun raccordement électrique ne sera possible ;
 - la vente des œuvres pendant l'exposition ne sera pas autorisée.

Les artistes souhaitant participer sont priés de retourner par courrier à la Direction des Affaires Culturelles (4, boulevard des Moulins), **avant le 25 mars 2016**, le dossier de candidature complété et signé (bulletin de participation, fiche technique et décharge de responsabilité), ainsi qu'une photographie de l'œuvre. L'attention des candidats est attirée sur le nombre limité de places. Tout dossier remis incomplet ne pourra être pris en compte.

3^{ème} Forum des Artistes de Monaco

3 – 12 juin 2016
Auditorium Rainier III

BULLETIN DE PARTICIPATION

à retourner avec le dossier complet
à la Direction des Affaires Culturelles

« Le Winter Palace »
4, boulevard des Moulins
98000 Monaco

avant le 25 mars 2016

Nom, Prénom :

Nom d'artiste :

Adresse :

Tél. :

E-mail :

Monégasque (*Fournir une photocopie de la carte d'identité*)

Résident depuis plus de 5 ans en Principauté (*Fournir une photocopie de la carte de séjour et un certificat de résidence délivré par la Direction de la Sûreté Publique*)

Monaco, le

Signature

3^{ème} Forum des Artistes de Monaco

3 – 12 juin 2016
Auditorium Rainier III

FICHE TECHNIQUE

à retourner avec le dossier complet
à la Direction des Affaires Culturelles
« Le Winter Palace »
4, boulevard des Moulins
98000 Monaco
avant le 25 mars 2014

Nom d'artiste (*qui figurera sur le cartel*) :

Nom complet de l'œuvre (*qui figurera sur le cartel*) :

Œuvre picturale OU Sculpture

Technique employée :

Dimensions et poids de l'œuvre :

Fournir une photographie de l'œuvre

Monaco, le.....

Signature

3^{ème} Forum des Artistes de Monaco

3 – 12 juin 2016
Auditorium Rainier III

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

à retourner avec le dossier complet
à la Direction des Affaires Culturelles
« Le Winter Palace »
4, boulevard des Moulins
98000 Monaco

avant le 25 mars 2016

Dans le cadre de la mise à disposition d'un espace aux fins d'exposition par l'Etat monégasque, les exposants seront seuls responsables des dommages qui pourraient survenir à leurs biens. Il n'y a, en aucun cas, transfert de garde de l'exposant vers l'organisateur ou présomption de responsabilité de ce dernier.

A cet effet, je soussigné(e), déclare dégager la Direction des Affaires Culturelles de la Principauté de Monaco de toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détérioration de l'œuvre que j'exposerai lors de l'édition 2016 du Forum des Artistes de Monaco à l'Auditorium Rainier III du 3 au 12 juin 2016.

Je reconnais avoir été informé(e) par cette Direction qu'il m'incombe d'assurer l'œuvre contre tout dommage pouvant survenir pendant la durée de l'exposition, et ce, de son accrochage à son enlèvement par mes soins.

Fait à Monaco, le

Signature